






le travail en hauteur

Le travail en hauteur peut désigner plusieurs situations de travail résultant de l'emplacement du travail (toitures, passerelles, charpentes...) ou de l'utilisation de certains équipements (échelles, échafaudages, plates-formes de travail). Il est la cause d'un nombre important d'accidents du travail : plus de 91 300 accidents avec arrêt de travail, 89 décès par chutes avec dénivellation recensés par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) pour l'année 2003.

Pour que le travail en hauteur soit exécuté en sécurité, l'employeur doit privilégier la protection collective et la protection individuelle. Le Code du travail a évolué récemment...

OBJECTIFS

-  Connaître les règles de prévention et de conditions de travail
-  Identifier et analyser les risques du travail en hauteur
-  Etre capable d'alerter et d'apporter les premiers secours en cas d'accident

PROGRAMME

Les textes de loi et décrets en vigueur

Les responsabilités de l'employeur et des employés

Les différents moyens d'élévation pour le travail en hauteur :

Les échelles, les escabeaux
Les échafaudages,
Les plates-formes élévatoires, nacelles...

La conformité des matériels et machines utilisés

Les formations, les autorisations, certificat d'aptitude et autres habilitations nécessaires pour les travaux en hauteur

Les équipements de protection individuels

Système d'arrêt de chute
Présence d'une tierce personne
Harnais anti-chute, baudriers, longes, cordes

Premiers secours

Protéger et alerter
Bilan d'une personne blessée
Personne inconsciente qui respire ou qui ne respire plus
L'arrêt cardio-pulmonaire

DUREE

2 jours

PUBLIC

Personnels ayant des activités en hauteur

Apporter vos EPI : harnais, casque, gants, chaussures de sécurité

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

Exposés,
Echanges d'expériences,
Présentation d'affiches, documents, supports...
Remise d'une synthèse pédagogique (livret).
Approche centrée sur les situations concrètes rencontrées par les participants.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

